



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

CAP nationale des Techniciens Supérieurs de l'Équipement 18 et 19 juin 2008

La CAP est présidée par Monsieur MAFILATRE, sous directeur TEC (Personnels Techniques, Exploitations et Contractuels)

Déclaration des élus CFDT

Si 2007 devait être l'aboutissement pour les services de la loi de décentralisation et de modernisation dans une contrainte de réduction d'effectifs et de moyens, 2008 est devenue pour l'ensemble des personnels et des services l'année de toutes les incertitudes et de tous les dangers.

Alors que nous réclamons toujours une plus grande transparence et une parfaite maîtrise de la gestion des personnels, nous continuons à constater qu'il est toujours difficile de connaître et d'obtenir la réalité des effectifs, du nombre de départs à la retraite et du nombre d'agents remplacés.

Ainsi, nous sommes toujours sans nouvelle de la disparition au 31 décembre 2006 des 27 postes sur l'effectif des personnels détachés dans l'emploi fonctionnel, nous attendons toujours les explications de l'administration.

Le ministère est dans l'incapacité, dans le cadre de sa modernisation, de proposer une amélioration des carrières des techniciens pour permettre à ceux-ci d'exercer ou d'évoluer vers de nouvelles missions.

En 2007, l'ensemble des TSE ont reçu 150 €uros ; en 2008 seuls les TSE du 1^{er} niveau de grade pourraient bénéficier d'une amélioration du niveau de l'ISS, si la baisse des effectifs nous fait travailler plus, nous ne pensons pas faire parti de ceux qui aujourd'hui gagnent plus.

En mars, lors de la dernière CAP mutations, nous étions intervenus pour dénoncer les conséquences de la réorganisation du ministère sur la gestion des personnels. Vous aviez considéré, non sans humour, que « l'on s'inquiétait de votre avenir ». C'est surtout l'avenir des techniciens supérieurs au sein de ce nouveau ministère qui nous inquiète.

Dans le MONITEUR du 25 avril 2008, le vice président du conseil général des ponts s'interrogeait sur le besoin d'ingénieurs pour l'État. Nous pouvons légitimement nous interroger sur la volonté de notre ministère de maintenir en son sein un corps de techniciens supérieurs.

A la lecture du projet de loi mobilité ou des décisions de la RGPP, nous pouvons considérer qu'il y a une grande volonté d'externaliser ou de supprimer une grande partie de nos missions alors que le corps des techniciens a contribué à la modernisation de ce ministère.

Avec la décentralisation depuis 1983, le corps des techniciens était devenu un vivier où les collectivités territoriales pouvaient venir puiser les compétences dans le domaine routier ou dans l'ingénierie public.

La seule réponse apportée par le politique est liée aux effectifs, qui deviennent la seule variable d'ajustement pour traiter le problème de la dette publique, sans mesurer les conséquences pour les agents en terme d'évolution de carrière, d'aménagement du territoire et de déplacement.

Sur quelles compétences les techniciens auront-ils leur place dans ce ministère pour répondre au défi du développement durable dans un cadre national, voire international ?

Ce ministère aura-t-il la volonté de conserver ces compétences dans la durée ?

Aujourd'hui, on nous dit qu'il sera possible de passer facilement d'une fonction publique à l'autre ou d'une fonction publique à un établissement public, voire une entreprise privée.

En terme de déontologie, peut-on avoir la certitude que l'intérêt de l'Etat sera protégé face à des intérêts privés et que la notion de service public servira toujours l'intérêt du citoyen ?

De plus, sur quel statut exercerons-nous nos missions ou nos métiers ?

Celui de notre futur statut que vous vous éternisez à ne pas vouloir mettre en place, car il vous faut la bénédiction de la direction générale des personnels de l'administration et de la fonction publique. Les documents qui n'étaient pas prêts en décembre, ne l'étaient toujours pas en mars et pour des raisons louables (peut-être manque d'effectifs) ils ne le sont toujours pas aujourd'hui.

Certes, la DGPAF est en charge du pilotage de la cohérence statutaire. Il doit vous être bien difficile de lui montrer votre cohérence dans la gestion des différents statuts de techniciens de notre ministère, en particulier lorsqu'il s'agit du déroulement de carrière ou du régime indemnitaire.

En mars nous affirmions notre mécontentement, notre incompréhension. Depuis vous n'avez pas dénié créée les conditions d'un véritable dialogue social, nous permettant d'envisager sereinement l'avenir.

Nous sommes en droit de penser que nos revendications statutaires dans le cadre de la revalorisation de la catégorie B répondent mieux à l'évolution de notre société, qu'elles prennent en compte les aspirations des agents et qu'elles tirent des conséquences en terme de gestion des inconvénients et des absurdités du statut existant.

En réduisant à deux le nombre de grades dans notre corps avec une véritable revalorisation des indices et du régime indemnitaire, en permettant une véritable promotion par un meilleur accès à la catégorie A, la DGPAF redonnerait à l'ensemble des techniciens l'espoir d'assurer, avec moins de contraintes, leur activité professionnelle.

Réponse du président aux déclarations préalables

Avenir du groupe de travail des TSE

Redémarrage des discussions avec la DGPAF. Une réunion est prévu pour vendredi prochain. Nous n'avons pas été en mesure d'avancer plus vite. Nous devons rechercher les points d'accord et de blocage.

Les ISS

Le rattrapage du retard pour un versement à l'année N. est un sujet très lourd. Il représente un coût de 135 millions d'euros. Le rattrapage peut-être envisagé sur plusieurs années. Les processus de fusion de corps nécessitera un réajustement.

Cycle de mutation

En 2009 on restera sur 3 cycles de mutations. Risque d'évolution des règles de mutation mais pour cause de boycott des organisations syndicales a règle des 3 ans est maintenue

Recrutement

Le Schéma des effectifs et du recrutement du ministère est bouclé.

350 TSE seront recrutés en 2008 repartis en :

191 postes au concours externe

37 postes au concours interne

65 postes à l'examen professionnel

4 postes en emplois réservés

12 recrutements en travailleurs handicapés

ce qui donne 42 possibilités pour la Liste d'Aptitude

Pour 2008 l'effectif des EF restera à 775 postes.

Mutations

Mutations des Techniciens supérieurs

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er septembre 2008.

Nom.....	Service d'origine	Service obtenu
Thomas JELIC	DDE74	DDE11
Patrice FAVRE	DDE2A	Min Justice Aix
Gisèle RUSSIAS.....	DDE05	DDE13
Marion JEANSELME	DDE83	DDE13
Zoubir GOUASMI	DIR IDF	DDE13
Séverine ANDRUSZEWSKI.....	DDE94	DDE13
Philippe ANGELINI	DIR Med.....	DIREN PACA
Mikael DUPRESSOIR	DIR Nord	DIR Med
Brice FAUVET	DDE13	CETE Med
Michel HAGNERE	DIR NO	DDE14
Serge HAMARD	DDE14	DRE Basse Normandie
Laurent BOTEBOL	DIR Med.....	DDE25
Hélène CAPON	CETE NP	DDE26
Xavier POULMARC'H.....	DDE22	DDE29
Christophe BONNEMAYRE.....	CERTU.....	DDE30

Mutations des Techniciens supérieurs (suite)

Nom.....	Service d'origine	Service obtenu
Catherine BONNEFILLE	DDE06	DDE31
Stéphane DEXPERTS- FRIQUET	DDE94	CETE SO Toulouse
Christelle FORNAZIN	DRE Midi Pyr.	DDE 31
Delphine ANDRUSZEWSKI.....	DDE 59	DRE Midi Pyr.
Cyril FARGUES	DIR Est.....	DIR S-O
Yoan CAZARD	DDE94	CETE SO Toulouse
Elodie BEAUGENDRE	Min. Aff. Etran.	STAC-DGAC
Nicolas IZARD	DDE91	CETE SO Toulouse
Tarik HAMAMA	DDE94	DGAG SNIA33
Axel GEFFROY	DDE91	DIR Atlant avec effet différé
Sébastien BLOIS.....	DDEA78.....	DIR Atlant
Elisabeth CARUSO	SN Seine.....	DDE35
Cyril DORNEMIN.....	DDE91	DIR Ouest
Karine CAUQUIL	CETE NC	DDEA41
Jean-François PIERRON	DDE68	DDE43
Samuel LOUIS.....	DREIF	LCPC Nantes
Marie AOUNETSE.....	DREIF	DDE44
Sylvie HENRY	DRE Pays de Loire	DRE Pays de Loire
Matthieu MORIN.....	LCPC	Diren Pays de Loire
Nathalie PAPE.....	DIR IDF.....	CETE Ouest
Céline BOURA.....	LCPC	CETE Ouest
Mathieu DE KERLEAU.....	DIR NO	CETE Ouest
Pascal CHEMIN.....	SN Seine	DDE 45
Farid TOUIL.....	DDE93	DIREN Centre
Laure ANDRIEUX.....	DDEA95.....	DIREN Centre
Livio TILATTI	Min AGR	DDEA46
Aline BERNARD	DDE92	DDE48
Matthieu LEQUIER.....	DDE61	DIREN Pays de Loire Angers
Frédéric BOSCH.....	DREIF	CETE Labo Angers
Gilles VASSAN.....	DDE02	SN Seine Reims
Anne DHUICK	DDE69	SN Seine Reims
Yannick PAQUIN.....	DIR Est.....	DDE54
J-Philippe BECKER.....	DIR IDF.....	DIR Est
Delphine MOUROT	DDE94	DIR Est
Julien VOGEL.....	DDE93	SN NE Nancy
Pascal POUL.....	DIR IDF.....	DRE Lorraine
Audrey DRIUTTI	DDEA78.....	CETE Est
Sébastien DELBIRANI.....	DDE02	SN NE Metz
J-Louis VILLEDEY	DDE03	DDE58
Nathalie WAREMBOURG	DDE62	DDE59
Fédéric POTISEK.....	CETE N.P.	DDE 59
Frédéric NICOLLE	DIR Nord.....	DDE59 Douai
Damien ALCUTA.....	DDE60	DDE59
Guillaume CANTINEAU.....	SN PDC	DDE59
Christelle POTIER	DRE Champagne-Ard.	DDE 59
Pierrick PAGE.....	DDE59	DRE Nord Pas de Calais
Alexandra KREBS-DUHAMEL.....	DDEA95.....	DIREN Nord
Luc DELELIS	DIR IDF.....	DIR Nord
Anne-Sophie MONNIER.....	DDE93	DIR Nord
Laurent TURPIN	DDEA95.....	ENTE Valenciennes
David VAHE.....	CETE NC	CETE Nord Labo Lille
Patrick VALERE	DDE92	DDE60
Xavier GINTRAND.....	DIR IDF.....	DER Auvergne
Denis COURBON.....	DDE 03	DDE 69
Stéphane MAILLET	DDE36	DDE69
Julien VIGNHAL	SETRA	DDE69
David CHAMOLEY	DIR IDF.....	CETU
Slime CEDRATI.....	CETE Ouest.....	CETU
Laurent CANTEGRIT.....	DDE92	CETE Labo Lyon
Samuel DUPONT	DIR IDF.....	DDE 71
Gaëlle METTON	DDE92	DDE 71
Ludovic SOURBE.....	DDE39	DDE 71
Sébastien COURRIER	ENTPE	DDE 71
David DE LUCA.....	DDEA 95	DDE 74
Remi CHEYMOL	DDE94	Min Aff Etr
Alice GOURMELON	DGPA.....	Min Aff Etr
François FOURDRAINE	DRE PACA.....	DULE 75

au 01 12 2008

Mutations des Techniciens supérieurs (suite)

Nom.....	Service d'origine	Service obtenu
Franck MOUTTAPA.....	DDE974	SN Seine
Jean-Paul RAYMOND.....	DIR NO	DRE Haute Normandie
Laurent BARTOLOMEW	DDE76	DRE76
Guillaume MOREL.....	DDE76	DIREN HN
Tony FONTENAY.....	DDE76	DIREN HN
Eric OUDOIRE.....	DDE76	DIR NO
Cyril CROUZET	DRE76	DIR Haute Normandie
Antoine BENARD	DDEA78.....	CETE NC
Stéphanie RENAUDIN.....	DDE91	DDEA78 date d'effet différé
Bruno ROGE	DIR NO	DDE80
Luc TELLIER	DDE60	DDE80
Stéphane GAMARD	DDE80	DIREN Picardie
Eric WILK.....	DDE76	DIREN Picardie
Laurence VIRGILLE	DDE91	DDE84
Michel JOUSSE.....	CETE Med	DDE84
Sébastien GIRAudeau	DIR Ouest.....	DDE85
Frédéric MUSSET	SETRA	DRE Poitou Charente
Christel CALAS.....	DRE Limousin	DIR CO
Moner EL MEHDI	DDE 77	DDE89
François COLARD-CLAUDY	DGAC.....	DDE91
Xavier PIERRE.....	DREIF	DDE91
Serge VARLET	DDE91	DREIF
Mélanie CHABROUD	DDE93	DIR IF
Agnès HARGOUS.....	DDE91	DIR IDF
Catherine MENNETRIER	DIR IDF	DDEA95
David BERTON	Serv Déf.....	DDEA95
Marc FELICITE.....	DDE92	DDE971
Eric GERMANY.....	DE 976.....	DDE973
Stéphane MARTEL.....	DDE92	DDE974
Alain LEBARS	DDE50	DE 975
Ahmed DJANFAR.....	DGAC SNIA	DE976

À l'étude

Romain ROGALLE.....	SETRA.....	CETE SO Toulouse
Giacomo FLAMMIA	DIR Nord.....	DDE62

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er septembre 2008 .

Nom.....	Service d'origine	Service obtenu
Jean-Marie BLAVOET	SN NORD P de C	DIR Nord Laon
Jean-Philippe NGUYEN	DIR C.E.....	DDE 03
Liliane BOULASSIER	DDE 58	DDE 03
Jean-Michel CEARD.....	DIR Méd.....	DDE 05
Thierry RIEU.....	DDEA 09.....	DDEA 09
Blaise MASSAT	DDE 11	DDE 11
Grégory GONZALEZ	DIREN Midi.Pyr.....	DDE 11
Daniel GRAZIANI	DRE PACA.....	DDE 13
Jean-Marc SORIANO	DIR Méd.....	DDE 13
Christian PACOUX.....	CETE Méd.....	DRE PACA
Jean-Michel ROUSSEL.....	SNIA Aix.....	CETE Méd.
Sylvio CASSETTO.....	DDE 27	DRE Basse Normandie
Jean RICHARD	DDE 19	DDE 22
Marc GUILLOUX	DDE 76	CIFP 44 Antenne de Brest
Géraldine BOURY	DGR.....	DRE Mid Pyrénées
Muriel GEFFRAY	DIR IF.....	SNIA Bordeaux
Christine ALAIN.....	DRE Aquitaine.....	DDE 33
Stéphane MAJOR.....	SAC Wallis	DDE 33
Christophe CORBET	DDE 33	DIR Atlantique
Christian VALAT	DDE 34	DDE 34
Marielle PEROT.....	DIR Méd.....	DRE Languedoc Roussillon
Denis COIC	DIR IF.....	DIR Ouest SIR Rennes
Bruno LE BORGNE	DIR Ouest	DIR Ouest SIR Rennes
Cassandre MERCIER.....	DDEA 41	DDEA 41
Laurence SOULIS	CETE Norm.Centre.....	DDEA 41
Sylvie DAUVERGNE	CETE Ouest.....	LCPC 44

-Maintien EF

au 19 12 2008

au 16 10 2008

au 19 12 2008

au 19 12 2008

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef (suite)

Nom.....	Service d'origine	Service obtenu	
Laurence DUMAY.....	DRE Basse Norm.....	DRE Pays de Loire	
Sandrine LAMBERT	D.E. 976	CIFP 44	
Sylvain CHESNEAU	DDE 13	DDE 53	au 12 12 2008
Annie FRANCOIS	DDE 54	DDE 54	Maintien EF
David MACAIGNE	CETE Est	DIR Est	au 19 12 2008
Daniel MASCIULLI	CETE Norm.Centre.....	CETE Est	
Isabelle DESCATOIRE	CETMEF	SN SEINE Compiègne	
Ginette COUSSEGAL.....	CETE Lyon.....	DDE 63 SADT	
Bernard DARGNAT	DIR Massif.Central.....	DRE Auvergne	
Jean-Jacques SCHMITT	DDE 67	DRE Alsace	
Robert DIETRICH.....	DDE 68	DDE 68	
Anne VEXLARD	DGR	SN Rhône Saône	
Pascal SCHAR	DDE 70	DRE Lorraine	
Christian ZUCCALLI	DIR Centre.Est.....	DIR C.E.Antenne Macon	
Paul DESBOIS	DDE 71	CETE Lyon	
Jean-Pierre BEAUFILS.....	DIR N.O.	DIR N.O. (la CAP des contrôleurs ayant donné un avis favorable sur ce poste et que le TSC est classé n°1 nous avons demandé un vote pour faciliter la décision de l'autorité de gestion. Résultat du vote : 17 avis favorable pour la mutation et 2 abstentions.)	
Sébastien FAUCON	DGPA.....	CIFP Rouen	
Isabelle MONMOUSSEAU	DRE IF	DIR IF	au 19 12 2008
Joël DANIAU	DDE 76	DDE 83	
Nathalie SAILLENFEST	DDE 44	DDE 85	
Claudine BERNARD.....	DDE 972	DDE 85	
Christian FAIVRE	C.G.85.....	DDE 85	
Pascal NOGUEIRA.....	DDE 36	DDE 87	
Jean-Claude BAZAUD.....	DDE 87	DIR Centre-.Ouest	
Christophe GILLET.....	DDE 91	DDE 89	
Alain NORMAND	DDEA 90	DDEA 90	Maintien dans l'E.F.
Joël BALLESTER	SNIA.....	SNIA Athis	
Catherine HARRAULT.....	DULE 75	DSCR	au 19 12 2008
Alain BOIZARD.....	DDE 972	DDE 972	Maintien dans l'E.F.
Jérôme GRIGNON	D.E.976.....	DDE 972	
Philippe BREGEAT.....	CIFP 75.....	DDE 973	
Anne-Aimée BOURGIN	DDE 94	DDE 974	
Bruno ARANTZABE	D.E. 975.....	D.E. 975	
Philippe COUSIN.....	Min. Outre-Mer.....	SAC WALLIS	
Frédéric RONGEART	DDE 39	SAC WALLIS	

À l'étude

Didier DE ABREU..... DDE 49

Examen des promotions

Pour que nos élus fassent de bonnes et pertinentes interventions en CAP, ils doivent disposer d'éléments de nature à assurer une bonne compréhension du dossier et sa défense en CAP. Ces éléments doivent leur parvenir, si possible, avant la pré-CAP.

En effet, c'est lors de cette réunion que nous pouvons demander des informations complémentaires et contester éventuellement le classement de la MIGT.

Enfin, nos interventions au niveau national tiennent compte des positions défendues dans les services lors des concertations locales qui se font, ou que vous devez exiger, avant l'établissement des propositions transmises à l'Inspecteur Général (IG) chef de la MIGT. Ces réunions et interventions locales CFTD sont et restent déterminantes.

Liste d'aptitude 2008 à Technicien Supérieurs de l'Équipement (TSE)

Données chiffrées :

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de proposables	2260	2144	2120	2006	1672
Nombre de proposés	248	246	133	225	235
Retenus par les MIGT	144	126	124	87	100
Nombre de postes :	64	71	45	42	42

Statistiques du Tableau 2007 : plus jeune 48 ans ; plus vieux 60 ans ; âge moyen : 54.75 ans.

Statistiques du Tableau 2008 : plus jeune 51 ans ; plus vieux 61 ans ; âge moyen : 54.75 ans.

Liste d'aptitude à TSE 2008

MIGT 1

Hippolyte MARIENCOURT SN NPDC
Michel GRAS DDE 02
Régine KOSEWSKI CETE NP
Danièle MACRON CG 80
(Moyenne d'âge ? ans. De 53 à 59 ans)

MIGT 2

Michel LAFAYE SDAP 92
Jean-Pierre FORTIN CG 91
Dominique DELAIN DREIF
Gilles DELIER DDEA 95
(Moyenne d'âge 56.6 ans. De 56 à 58 ans)

MIGT 3/4

Jean-François VAILLANT DIR NO
Chantal CACHARD DDE 14
Alain GENDRON CETE NC
Thérèse BILLIART DDEA 41
(Moyenne d'âge 54.8 ans. De 50 à 59 ans)

MIGT 5

Yvon FAMEL CETE O
Léon CHEMIN DDE 35
Michel COULON DDE 44
Roland LERAY DDE 49
Joëlle LE ROUX DDE 22
(Moyenne d'âge 54.8 ans. De 53 à 57 ans)

MIGT 6

Christine DARBLADE DIR Atlan.
Jacques CHARDAT DDE 16
Jean-Noël GRIT DDE 24
(Moyenne d'âge 52.6ans. De 52 à 54 ans)

MIGT 7

Jean-Marie SERIEIS DDE 12
Denis ROUCH DDEA 09
Gérard ICHARD DDE 81
(Moyenne d'âge 58 ans. De 57 à 60 ans)

MIGT 8

Eric BERNARDI DDE 55
Jean-Yves BILGER DDE 68
Patrick LEON DDEA 10
Pascal REMY DDE 51
(Moyenne d'âge 53.7 ans. De 52 à 58 ans)

MIGT 9

Renaud BELLANGER DDE 58
Gilles CAGNAT DDE 89
Marc CASSIERE DDE 21
(Moyenne d'âge 56.3 ans. De 54 à 58 ans)

MIGT 10

Jean-Daniel ROSSI DDE 73
Gilles POYET DDE 42
Christian GOUVERNEUR DIR C.E.
Gilbert FAY DDE 07
Thierry AUBERT DDE 26
Yves ROUSSELET DIR M.C.
(Moyenne d'âge 53.5 ans. De 51 à 56 ans)

MIGT 11

Raymond VERNIER DRE PACA
Christian FERRANDES DDE 83
Gérard TESSON DDE 66
Bernard LEJEUNE DDE 06
(Moyenne d'âge ? ans. De 61 à 58 ans)

MIGT 12

Serge DACLINAT DDE 972

Service techniques centraux

Jacques VASQUEZ VALCARCEL CNPS

Nomination à l'emploi de chef de subdivision

IMPORTANT

Cette année le nombre de postes pour le détachement dans l'emploi fonctionnel est supérieur au nombre d'agents classés par les MIGT : 215 postes en option basse et 245 postes en option haute pour 186 agents classés par les MIGT.

Au 31 décembre 2007 131 agents ont opté pour les conseils généraux et 21 postes auraient pu faire l'objet d'une promotion.

152 agents peuvent ainsi être détaché au 1^{er} janvier 2008 dans l'emploi fonctionnel avec l'éventuelle possibilité pour 21 agents d'obtenir leur détachement au 1^{er} août 2007.

Ce manque de management sur la promotion des personnels nous à conduit à faire une proposition lors de la pré CAP afin de ne pas pénaliser les agents et respecter le travail la majorité des services et des MIGT ayant respecté les consignes de TEC 2 et correctement travaillé.

Alors que les représentants des personnels du SANTE proposaient de façon unilatérale une nouvelle consultation des services et des MIGT, la suppression de ce point à l'ordre du jour de cette CAP et un renvoi à une CAP en fin d'année.

Après concertation, avec les représentants CGT et FO, les représentants CFDT ont proposé :

- que cette CAP établisse un tableau d'avancement dans le détachement de l'emploi fonctionnel pour 152 agents avec nomination au 1^{er} janvier 2008 et que la CAP d'octobre attribue les 93 postes restant (en option haute) avec nomination au 1^{er} août 2008.

- que les services fassent de nouvelles propositions à la suite des agents proposés et non retenus lors de cette CAP.
- que les MIGT établissent un nouveau classement en motivant les modifications de classement des agents non retenus à cette CAP.

L'administration a retenu notre proposition. La CAP s'est tenue sur la base de 149 postes.

Concernant les 96 postes à pourvoir la circulaire partira la semaine prochaine. Les services auront tous l'été pour faire leurs propositions et assurer la concertation avec les organisations syndicales. Remontée des propositions des services aux MIGT fin août et remontée des classements des MIGT fin septembre ;

Une CAP spécifique sur le détachement dans l'emploi fonctionnel avec date de nomination au 1^{er} août 2008 pour les 96 postes restant devrait se tenir le 18 et 19 novembre 2008.

Ces nominations se font sous la forme de détachement de 5 ans. Au terme de ce délai, chaque cas est réexaminé en CAP pour un éventuel renouvellement. La DGPA ne veut pas renouveler le statut d'emploi plus de deux fois (10 ans) à un technicien qui resterait sur un même poste. La plupart des techniciens retenus seront nommés à partir du 1^{er} janvier, les autres le seront au fur et à mesure des postes vacants.

Peuvent être statutairement nommés à l'emploi de chef de subdivision, les techniciens supérieurs principaux ayant atteint le 6^{ème} échelon et les techniciens supérieurs en chef à partir du 5^{ème} échelon.

Données chiffrées :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nb de proposables	3430	2674	2776	2993	2986	2658
Nb de proposés	299	260				303
Retenus par les MIGT	186	147	143	155	148	186
Nb de postes :	120=75+45	80	81	57	65 + 15LC	149 (1/1/08) 69+27 LC (1/9/08)

Rappel : ce détachement correspond à un emploi fonctionnel bonifié de 20 points de NBI (Nouvelle bonification indiciaire) et de 4 points d'ISS en plus, ce qui correspond en moyenne à 160€ par mois (suivant le coefficient géographique).

Si les emplois éligibles à ce grade concernaient au départ essentiellement les postes de chef de subdivision territoriale, de parc, depuis 2000, d'autres familles d'emploi : encadrement, experts, chargés de mission.....peuvent prétendre à cet emploi.

A partir de 2008, les nouveaux postes pouvant ouvrir l'emploi fonctionnel sont :

- Adjoint à un responsable d'entité territoriale ou de district à condition que cet adjoint soit en charge de fonctions à responsabilités propres.
- Chef de Pôles ou chef de projet en SIR
- Délégué territorial, conseiller de gestion, chargé de communication.
- Chargé de mission ou de projet, politique de la ville, qualité, géomatique, risques naturels.
- Chargé de mission ou de projet en administration centrale
- Chargé de mission ou de projet dans le RST .

Les critères de sélection prennent en compte :

- la répartition des postes par IG proportionnellement au nombre de proposables (même si ces quotas restent indicatifs)
- Le classement des IG (à partir du classement des services en IG principe ! !).
- Les critères des IG varient d'une MIGT à l'autre....et ne sont pas toujours compréhensibles.

Les critères des Services et des MIGT devraient se décliner ainsi :

- l'importance du poste,
- ancienneté minimum d'un an dans le poste,
- ancienneté maximum sur le poste de 15 ans pour les "généralistes" et 20 ans pour les "experts" (critère depuis 2000)
- manière de servir de l'agent basé sur le rapport du service.

Les techniciens, se trouvant sur un poste situé dans un Conseil Général, auront le bénéfice de leur détachement dans l'emploi fonctionnel pour une durée de 2 ans.

Concernant le classement effectué sur la liste complémentaire les organisations syndicales CFDT, CGT et FO ont demandé un classement par âge, l'administration préférerait un classement par grade et par ancienneté dans le grade. Nous avons demandé un vote

Pour le classement par ancienneté dans le grade : Administration – SANTE

Pour le classement par âge : CFDT, CGT et FO

Nous avons demandé et obtenu que le seul TSC de la liste complémentaire ayant son poste au Conseil Général pour une durée de 2 ans soit classé n°1.

MIGT 1

Pierre CARE DDE 62
Francis CEDEYN DDE 80
Valérie NIVELET DDE 62
Thierry OGEZ DDE 80
Patrick CARDON CETE NP-Calais
Karine URBAIN SN NPDC
Michel RIVAL DDE 02
Thierry REIGNER SN NPDC
Frédéric CARDON DIR Nord
Bernard DELATTRE DDE 80
Philippe MOREL DIR Nord

Moyenne d'âge des promus : 49 ans

MIGT 2

Olivier GUFFLET DIR IDF
Daniel GERVAIS DDE 77
Marc RIBARD DDE 94
Roland CORRE DDEA 78
Jean-Louis SANTONI DDE 93
Dominique CUEFF DDEA 95
Michel ZEVORT DDE 77
Dominique BROYART DREIF

Moyenne d'âge des promus : 52 ans

MIGT 3 et 4

Philippe HEROUARD CG 28
Didier LE RAVALEC DDE 37
Antoine MOREAU DDE 61
Philippe VANDAELE CG 41
Jean-Yves IMBERT DDEA 18
Jean-Marc BRUNY DDE 14
Alain NICOLAS CETE NC
David MEUNIER DDE 36
Patrick MOISSON CG 76
Chantal BAROUTY DDE 36
Daniel TYBIRK LE MARC DDE 27
Philippe MILHOMME DDEA 41
Liliane LEQUESNE DDE 76
Eric TISON DDE 50
Patrick ROLAND DDEA 18

Moyenne d'âge des promus : 49.5 ans

MIGT 5

Pascal FROMENTIN DIR O
Jean-Yves TRIBIER DDE 53
Hervé SAULNIER CETE O
Marc CARBONNEL DDE 35
Véronique LE GARREC DDE 22
Didier HUCHEDE DDE 49
Jean-Luc LE ROHIC DDE 56
Jacques GONOT EMM Nantes
Anne CORBEL DDE 85
Xavier LE GRAND DDE 29
Bernard DAVID DDE 85
Loïc BOUTET CETE O
André LE BEC DDE 29
Patrick FRANCOIS DDE 56

Pascal CORNIC DIR O
Dominique FLORENTIN DDE 53
Marcel LESSARD DDE 44

Moyenne d'âge des promus : 49.6 ans

MIGT 6

Bernard LAMBERT DIR A
Guillaume GABACH DDE 33
Jocelyne MATHIEU DDE 16
Pierre BRIAND DDE 17
René LABBE DDE 17
Jean-Pierre PERIDY DDE 79
Cécile CLET DDE 40
Catherine SOLABERRIETA DDE 64
Eric BALLAN DRE A

Moyenne d'âge des promus : 44.6 ans

MIGT 7

Denise DELEUZE CIFP 31
Daniel BONNEFOUS CG 12
Marthe MIQUEL DIR SO
Patrick TAILLEUR DIR CO
Bernard FOURES DRE 31
Christian BERNADOU SN Toulouse
Patrick MARTINEZ CG 31 2 ans
Jean-Pierre ESCASSUT DDE 12
Daniel JACQUINOT DDE 82
Francis PARDO DDE 31
Serge CHAUMONT DRE L.
Jean-Luc MARTY DDEA 46
Francis COUFFIGNAL DIR SO

Moyenne d'âge des promus : 51 ans

MIGT 8

Gisèle RINIE DDE 67
Jacques MATHIS DDE 68
Denis MICHEL CG 57 2 ans
Christian SAUGET DDE 54
Laurent FRANC DDE 52
Hélène GUIDAT DDE 54
Sylvain DUQUENOIS CG 10 2 ans
Alain HABERT DDE 88
Michel JASINSKI DDE 51
Dominique STUDLER DDE 68

Moyenne d'âge des promus : 52 ans

MIGT 9

Laurent CHAT DDE 89 5 ans
Alain JARDY DDEA 90
Frédérique BOURGEOIS DDE 39
Marie-Thérèse PLAT DDE 71
Serge TRAVAGLI DDE 21
Christian PRUDHON DDE 25
Jean-luc COTTIN DDE 58

Moyenne d'âge des promus : 55.6 ans

MIGT 10

Philippe JEAN DDE 15
Michel CHAUVEAU DDE 69
Michel MAITRE DDE 03

MIGT 10 suite

Pascal MEFTAH	DDE 42	
Charles CHEVANCE	DDE 74	
René BRECHET	CG 01	2 ans
Serge HUMBERT	DDE 26	
Serge PROST	DIR CE	
Jean-Yves BEGUIER	SN RS	
Pierre MILLION	DDE 73	
Serge CREVEL	DDE 43	
Agnès BOITIERE	DDE 38	
Patrice MALOSSANE	CETE 69	
Maurice OGHEARD	DIR Massif Central	
Marc PETIT	DDE 07	
Jean-paul PERONNET	DDE 42	
Alain ROSTAGNAT	DDE 01	
Gilles CHABANON	DDE 15	

Moyenne d'âge des promus : 52.1 ans

MIGT 11

Jean-Pierre ALLIER	DIR Med	
Jean-Paul COSTE	DDE 13	
Jean-Louis VINAI	DDE 04	
Paul-Claude ARNAUD	DDE 34	
Xavier MEAULARD	CETE Méd	
Serge CUCULIERE	DRE 34	
José GRAGLIA	DDE 06	
Frédéric ORGNON	CIFP Aix	
Francis DAUPHINOT	DDE 83	
Jean-Pierre PALPACUER	DIR Méd	
Thierry JAHIER	DDE 84	
Thierry CAUDAL	DDE 2B	
Jean-Claude ALBERTO	CETE Méd.	

MIGT 11 suite

Jean-Philippe COVIN	DIR Méd.	
Olivier GRASSET	DDE 48	

.Emplois fonctionnels proposés en renouvellement

MIGT 2

Claude HERBIN SN Seine

MIGT 8

Richard WOZNIAK DDEA 10

MIGT 9

Pierre CHATELAIN DDE 25

Catherine BARRAT	DDE 13
Christophe BEGON	DDE 84

Moyenne d'âge des promus : 51.1 ans

MIGT 12

Francis EHRHART	DDE 973
Gérard BONHEUR	DDE 972
Jean-Michel SCHMITT	DDE 973
Yves Edward MAILLOT	CG 974
Pascal LE GRAND	DDE 971
Jean-Luc KLEMANN	DE 975

Moyenne d'âge des promus : 52,5 ans

Adm. Centrale

Radja AROUMOUGAME	DGPA
Isabelle CAPGEN	DGUHC
Jean-Pierre LEYRE	DSCR
Daniel BERENGER	ENTE Aix

Moyenne d'âge des promus : 46,5 ans

Aviation Civile

Frédéric BALAZARD	SNIA
Michel NOEL	STAC
Hervé HUCK	SNIA

Moyenne d'âge des promus : 54.3 ans

Service Techniques Centraux

Marc FASQUEL	LCPC
Didier TRICHET	LCPC
Laurent NICOLE	SETRA

Moyenne d'âge des promus : 46 ans

MIGT 12

Pierre PIOVANO DDE 974

Administrations Centrales

Francis SEVESTRE ENTE Valenciennes

Service Tech Centraux

Claude BRETAUD LCPC

Intégrations dans le corps

Nom

Service

Cédric BRYL DDE51

Détachements entrants

Nom..... Service

Sandira SANIEL CETE Lyon

Malorie LE JOLY DRE Midi Pyrénées

Axel EVRARD DDE 71

Dans l'attente d'un arrêté d'affectation dans une collectivité territoriale le détachement de Sophie BOUSSIQUET-FOURNIER fera l'objet d'un nouveau point à la prochaine CAP.

Organisation modifiée de la DDE 13 suite aux nouvelles compétences attribuées en matière d'ingénierie aéroporuaire militaire.

Bernard BRU, Frédéric FRIZET, Benoît SANCHEZ de la DDE 84 sont intégré à la DDE 13.
L'intégration de Carole ANDRE de la DDE 30 est différé.

Création du CSM de la DRE Rhône-Alpes

Odile CAROLE, Xavier LETOUCHE, Antoine CARMONA, Stéphanie CERRONE, Stéphane KALUZNY, Christelle MALLOT, Thierry GEORGES, Huguette DUPRÉ, Pascal GUILLEMELLE, Olivier LOUEDEC, Jean-Claude MONTMARTIN sont intégrés à compter du 1^{er} mai 2007 au CSM de la DRE Rhône-Alpes.

Informations générales

Date des prochaines CAP 2008 des TSE

Depuis 2004 il y a 3 mouvements de mutation annuels.

- le 30 septembre et 1^{er} octobre 2008 pré CAP promotions LA TSE, TA TSP et TSC
- le 15,16 et 17 octobre 2008 CAP promotions, TA TSP et TSC mutations avec effet au 1^{er} janvier 2008

Ne pas oublier

Élections du CTPM (comité technique paritaire ministériel) le 26 juin 2008.

Que vous soyez en poste en administration centrale ou dans un service déconcentré, dans une école ou un établissement public voter pour la CFDT, c'est voter pour vous et pour les valeurs que nous partageons !

Nos représentants au CTPM s'engagent notamment à

- représenter les personnels dans leur diversité
- défendre les intérêts collectifs dont ceux influant sur les situations individuelles
- participer activement aux débats, et assurer leur transparence,
- agir pour améliorer les conditions de travail et la politique sociale.

Plus vous serez nombreux à voter CFDT, plus vos représentants CFDT auront du poids pour débattre et faire valoir vos intérêts.

Pour tout renseignement complémentaire contacter vos élus CFDT

Louis DAT (SSBA Sud Est) : Tel : 04.42.33.77.89
louis.dat@developpement-durable.gouv.fr

Jean Paul COSMAN (SEG Blois) : 02.54.55.49.90
Jean-paul.cosman@developpement-durable.gouv.fr